

P.V. du Conseil d'école du 09 novembre 2021

Excusés :

- **M. l'Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Fronton**

Présents :

Voir feuille d'émargement.

1. Structure de l'école, effectifs, présentation de l'équipe enseignante.

L'école Jean de la Fontaine compte actuellement 9 classes :

- 2 C.P à 24 élèves (Mme Michel) et 25 (Mme Ducros)
- 2 CE 1 à 25 élèves (Mme Lhérisson) et 26 (Mmes Aupeix et Bordenave : le vendredi)
- 1 CE2 à 27 élèves (Mme Alighardashi et Mme Menguy : le jeudi et le vendredi)
- 1 CE2/CM1 à 24 élèves (Mme Bleschet)
- 1 CM1 à 25 (Mme Séguier)
- 1 CM1/CM2 à 25 élèves (Mme Blasco)
- 1 CM2 à 26 (Mme Peyronnet)

Soit, à ce jour, **un total de 227 élèves.**

Le Rased : Mme Serres Christine, Maître E, et Mme Isabelle Soulier, psychologue de l'Education Nationale, interviennent sur notre secteur, à la demande des enseignants. La psychologue peut également intervenir à la demande des familles. Contact : rased-hg23.saint-jory@ac-toulouse.fr

Référente de scolarité : Mme Vigier. Elle gère les dossiers des élèves en situation de handicap et assure le suivi de la scolarisation de ces élèves. Contact : referent.ash-secteur07@ac-toulouse.fr

Cette année, l'école accueille également un jeune volontaire en service civique : Loïs Doret qui assure également des fonctions d'animateur sur les temps d'ALAE.

2. Règlement intérieur : proposition et vote.

Un document de travail a été envoyé aux participants en amont, pour lecture.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

3. Coopérative : présentation des comptes 2020-2021. Orientations pour l'année 2021-2022.

L'école est affiliée à l'OCCE. Comme chaque année, des représentants de parents d'élèves ont vérifié la comptabilité de l'année 2020-2021 et quitus a été établi pour validation des comptes.

Les sommes collectées seront en priorité affectées cette année :

- aux sorties à la journée. Ainsi, les deux premières sorties (Cité médiévale de Carcassonne et Ecole et cinéma) seront entièrement financées par la coopérative (entrées) et la Mairie (transport). Aucune participation ne sera demandée aux familles.
- Le séjour ski pour les CM2 : pour favoriser le départ de tous les élèves et réduire le coût qui sera supporté par les familles : financement de la coopérative : 15 € par élève, à réévaluer si besoin + une aide au cas par cas pour les familles en difficulté. Coût du séjour par élève : 170 € mais 120 euros aux familles. Il faudra donc financer les 50 € restant par des projets.
- les projets de classes et d'école.
- le développement du fonds de BCD.

Alimentation de la coopérative :

- Subvention de la mairie : 4100 Euros
- Participation du CLES : 588 Euros
- Don des familles (appel à cotisation)
- Actions de l'école : vente de photographies, marché de Noël, etc.

4. Prévention du harcèlement à l'école : cadre institutionnel et recommandations ministérielles.

Travail sur le climat scolaire : orientations de l'école et projets proposés.

Le programme **pHARe** (programme de lutte contre le harcèlement) est généralisé sur tout le territoire à la rentrée 2021. Il a pour mission de doter les écoles, les collèges et les équipes pédagogiques, d'une stratégie de lutte contre le harcèlement.

Une ligne nationale (**30 20**) a déjà été mise en place pour endiguer ce phénomène, ainsi qu'une ligne et une adresse mail académique :

(05 36 35 83 33 – harcelement@ac-toulouse.fr)

Au niveau de la circonscription, Monsieur Gimat, Conseiller pédagogique, est en charge, entre autre, du climat scolaire.

Au niveau de l'école : deux journées seront consacrées à la réflexion et au travail autour de cette thématique, avec l'accompagnement de l'infirmière scolaire, Mme Vidal-Tourrette, rattachée au collège Simone Veil, les jeudi 09 décembre pour les CP, CE1 et CE2 et 16 décembre pour les CM1 et CM2.

Les élèves, regroupés par niveau, travailleront en ateliers pour comprendre :

- Le harcèlement : qu'est-ce que c'est ? Comment reconnaître une situation de harcèlement ?
- Que faire si on ressent, si on se sent victime d'une situation de harcèlement ?
- Que dit la loi ? Je suis auteur de harcèlement : qu'est-ce que je risque ?
- Des pistes de réflexion pour mieux vivre ensemble à l'école.

Un conseil des élèves et des conseils de vie de classe sont également mis en place pour amener les élèves à prendre conscience des enjeux, à devenir force de proposition et acteurs dans l'organisation de la vie de l'école. Cette action vise à améliorer le climat scolaire.

Les élections des délégués de classe se sont déroulées la même semaine que les élections de parents d'élèves. Le 1^{er} conseil des délégués s'est réuni le jeudi 21 octobre. Beaucoup de propositions ont été faites et retenues, notamment le réaménagement de la cour de récréation, avec des espaces dédiés aux jeux sportifs et aux jeux calmes.

Au cours du 2^{ème} Conseil (prévu le mardi 16 novembre) : les délégués devront présenter les plans d'organisation de cour, réfléchis et proposés dans les classes avec leurs pairs, et retenir un schéma pour l'année en cours.

Au cours du 3^{ème} Conseil (prévu le jeudi 16 décembre), les élèves devront voter pour concrétiser, parmi tous les projets proposés, ceux qui seront retenus pour l'année scolaire en cours.

Parallèlement à ce travail, le harcèlement sera également travaillé dans les classes, notamment en EMC, selon les programmes en vigueur et en fonction de l'âge des enfants.

5. **Accompagnement des élèves à besoins particuliers.**

Actuellement, l'école comptabilise 11 élèves bénéficiant d'une notification MDPH. 2 AESH travaillent à temps plein (24 heures par semaine), 1 AESH assure un service de 19 h 30 et l'une est en accident du travail, non remplacée.

Cette dotation ne suffit pas pour couvrir les besoins car 2 élèves bénéficient d'un accompagnement individualisé.

Les besoins ont été remontés au PIAL, qui assure l'organisation du travail des AESH. Le comité de pilotage du PIAL se réunira régulièrement afin de présenter les axes de travail du PIAL. Les représentants des parents d'élèves seront invités à participer à ces comités de pilotage.

Coordonnées du PIAL 17 (PIAL de notre secteur) : sdei31.pial-17@ac-toulouse.fr

6. **BCD : mise en route et fonctionnement.**

Le fonds de bibliothèque est alimenté par :

- Une dotation mairie (budget d'investissement pour partie et budget de fonctionnement pour une autre partie).
- Des achats réalisés par la coopérative scolaire.
- Un don de la bibliothèque municipale (désherbage).

Remerciement aux parents qui nous aident à couvrir les livres.

Des parents proposent leur aide pour rentrer les livres dans le logiciel de prêt.

La directrice précise que les classes peuvent déjà utiliser la BCD pour de la lecture sur place et espère qu'elle sera opérationnelle en février pour le prêt de livres.

Projet de partenariat avec la bibliothèque municipale.

La bibliothèque municipale de Saint-Jory se propose d'accueillir, dans le cadre d'un partenariat actif, les enfants scolarisés dans les écoles de la Ville. Une réunion avec Mme FEZZANI, conseillère municipale, s'est tenue le jeudi 11/02/21 en Mairie, pour définir les

contours de ce partenariat : prêt de livres, mise à disposition d'ouvrages, conseil, animation en co-intervention avec l'enseignant, ...

Une convention est en cours.

7. **EPS : Halle sportive et créneaux piscine.**

Piscine :

Les créneaux piscine sont attribués par le bassin de l'Hersain (piscine de Saint-Alban), sans que les écoles puissent choisir, ni même émettre des souhaits.

La conseillère pédagogique, chargée de l'EPS, est informée du nombre de créneaux attribués pour les 2 écoles élémentaires de Saint Jory. Elle se charge de les transmettre aux directeurs qui s'organisent pour les répartir au prorata du nombre de classes de chacune des écoles.

Avec Monsieur Langella, nous avons décidé d'alterner la rotation pour que ce ne soit pas toujours la même école qui démarre dès le mois de septembre, ce qui était le cas pour nous cette année. Cela a posé des problèmes d'organisation car les dates de passation des agréments arrivent dès la rentrée, et peu de parents parviennent à se rendre disponible.

Cette année, les classes de Mme Aupeix (CE1) et de Mme Blasco (CM1/CM2) ont dû renoncer au projet piscine, faute de parents accompagnateurs agréés disponibles.

D'autres séances ont été abandonnées : démarrage trop tôt dans l'année, manque de parents disponibles. C'est dommage pour les élèves qui ne bénéficient pas pleinement de cet apprentissage, pourtant si nécessaire.

L'équipe enseignante souhaiterait que soit étudiée la possibilité d'obtenir la présence de maîtres-nageurs qui prendraient en charge des groupes d'élèves, dans le cadre d'un partenariat avec la Mairie, comme cela se fait dans d'autres communes.

Serait-il possible d'anticiper l'inscription aux agréments plus tôt dans l'année afin que les parents puissent s'organiser ?

L'heure du créneau en fin de matinée oblige les parents à poser une journée entière. La directrice précise que cela peut s'aménager : les parents peuvent en effet se rendre directement à la piscine, à l'heure convenue, et repartir dès que la séance est terminée. Certains parents le font déjà.

L'emploi civique n'est pas habilité à prendre un groupe en responsabilité.

Les problèmes sont remontés à la conseillère pédagogique, en charge du dossier EPS.

Halle sportive :

Un projet de partenariat avec l'entraîneur du club de hand est en cours (attente de validation par l'éducation nationale), pour des séances qui devraient débuter en début de période 3.

Un éducateur sportif interviendra du CE1 au CM2 le mardi après-midi en co-animation avec l'enseignant.

8. ALAE :

Présentation de l'équipe et organisation.

Activités proposées sur les temps d'accueil et lors de la pause méridienne.

Trombinoscope de l'équipe est donné aux parents ce jour.

Certains jours, des activités sont proposées en fonction du nombre d'animateurs présents. (théâtre, foot...). Des animateurs sont en formation actuellement pour faire un projet photos sur tout Léo Lagrange.

Il manque encore 2 animateurs. 190 enfants présents en moyenne pour 8-9 animateurs.

Les groupes d'élèves ont changé cette période, ce qui a perturbé certains projets en cours.

L'équipe enseignante a changé les groupes « contact Covid » pour cette période. Les petits sont mélangés avec les grands pour favoriser l'autonomie et la coopération ou pour permettre à des élèves de retrouver des enfants d'autres classes qu'ils ne voyaient jamais – cas par exemple des classes à double niveau). Deux nouveaux groupes « Contact Covid » seront constitués après les vacances de Noël.

Questions de Parents d'élèves aux représentants de Mairie :

- **Halle sportive** : à quelle date l'école pourra-t-elle l'utiliser ?

Monsieur le Maire annonce que la halle sportive sera utilisable à partir du 15 novembre pour l'école, les autorisations étant parvenues.

- Le planning d'occupation par l'école sera finalisé dans les prochains jours.

- **Parking de l'école** : problèmes de sécurité pour les élèves et dysfonctionnements :

L'éclairage n'est toujours pas fonctionnel (problème signalé à chaque conseil d'école).

Sous-dimensionné : quelles réponses proposées pour solutionner les problèmes de stationnement aux heures d'affluence ?

Le dossier est en cours parce la route n'est pas rétrocedée dans le domaine public. Cela peut prendre beaucoup de temps.

Problèmes de stationnement : Monsieur le Maire demande de privilégier les transports en commun mais peu d'enfants utilisent le bus scolaire.

Les enseignants ont désormais la possibilité de se garer sur le parking de la halle (places dédiées) mais il y a encore des petits soucis avec le portail. Faire remonter les problèmes en mairie.

D'autre part, des familles se garent devant le portail du parking de la halle sportive et cela bloque les entrées et les sorties.

- Est-il possible d'étudier la mise en place d'un dépose minute ?

Le dépose minute avait été interdit pour des raisons de sécurité (PPMS attentats).

La mairie n'est pas sûre de pouvoir le mettre en place à cause de vigipirate, toujours en vigueur.

Des parents soumettent l'idée d'un dernier quart d'heure d'AELA gratuit (juste avant l'accueil du temps scolaire) pour permettre aux parents d'échelonner les arrivées (moins de stationnement sur le parking) → ce n'est pas possible par manque d'animateurs mais aussi parce qu'il faut rémunérer les animateurs.

- Où en est la réflexion sur la mise en place d'un disque pour stationner devant l'école ?
Monsieur le Maire précise que cela ne servirait à rien. La mairie a fait une étude du lundi au dimanche, il y a très peu de voitures de la Résidence garées sur le parking, en particulier hors temps scolaire.

- Proposition de travailler à la mise en place d'un vélobus/pédi-bus.

Les parents FCPE proposent de monter un projet et de le présenter à la mairie pour mettre en place un vélobus ou un pédibus.

- Agrandissement de l'école : ajustement des besoins au regard des effectifs ? dates des prochaines étapes clés ?

Monsieur le Maire confirme la prévision d'une livraison pour la rentrée 2023. Ecole retenue et sélectionnée pour faire la couverture architecturale d'un magazine.

PROJET de l'école pour cette année scolaire :

- **Marché de Noël** : le mardi 14 décembre 2021.

En fonction du protocole sanitaire, il sera certainement organisé sous le préau.

- **La grande lessive** : 2 fois dans l'année (prochaine en mars), thème imposé que l'on ne connaît pas encore.
- **Carnaval** : ce jour-là les enfants pourront se déguiser (8 mars) + goûter
- **Fête de l'école** : 24 juin (en fonction de l'aide des parents on fera des jeux, des animations...) et un repas partagé.
- **Ecole et cinéma** : 3 films dans l'année pour les CE1, à Grenade
- **Spectacle Odyssud** : les dates seront confirmées lors du 2^{ème} conseil d'école.
- **Ecole qui chantent** à Colomiers (2 répétitions + spectacle en fin d'année) pour la classe de CE2 (Mme Menguy) et CP (Mme Ducros)
- **1,2,3 chantons** pour les classes de CE1.

La séance est levée à 20 h 05

Mme Ducros

Secrétaire de séance

P. Alighardashi,

Directrice et Présidente de séance

Les représentants de parents d'élèves sont invités à signer ce P.V

FCPE

CE1